



Feuille d'informations et de critique constructive sur la politique municipale et intercommunale.
Responsable de la rédaction: Jean-Paul Goyhénéche goyheneche02@orange.fr 03 23 38 01 45.
Rejoignez-nous sur <https://ugnylegay.pagesperso-orange.fr>

Edito: **Les cadeaux du Père Noël...**

Décembre, le mois magique pendant lequel toutes les filles et les gars du monde devraient se donner la main... C'est le temps des enfants, le temps des sourires, le temps des cadeaux, le temps des bons repas partagés dans l'amour et l'amitié...

Ça se bat en UKRAINE avec d'horribles morts dans la population civile qui se fait massacrer alors qu'elle est désarmée...

Ça se bat dans les rues de TÉHÉRAN... Des femmes lassées de temps d'humiliation perpétrées par les représentants mâles d'une religion imbécile qui a décrété qu'elles n'avaient aucun droit, sauf celui de se soumettre...

Ça se bat à SHANGAÏ pour un peu de liberté que des hommes politiques à l'esprit totalitaire refusent d'accorder à une population qui n'en peut plus d'être fliquée et surveillée par des caméras qu'on leur a vendu comme de la vidéoprotection.

Ça se bat à SAINTE-SOLINE, pour que l'eau reste un bien commun, gratuit et disponible pour toute l'humanité, et ne devienne pas la propriété de quelques propriétaires Terriens avides de pouvoir et d'argent...

Alors si toutes les filles et les gars du monde se donnaient la main au lieu de se foutre sur la gueule, ça donnerait une autre chouette couleur à cette période de Noël.

En attendant...



Bonne année 2023

Quelques nouvelles du pays...

Que se passe t-il ces jours-ci dans notre pays? Le petit celui de notre village et le grand, notre hexagone?...

Concernant les affaires communales, nous avons eu droit à un énième conseil municipal pour presque rien.

..

Il paraît que les impôts augmentent...

Lors de ce dernier conseil Municipal, Monsieur le Conseiller WATON se serait donc ému de la montée des impôts locaux et aurait demandé des explications quant à cette hausse qu'il juge importante...

Sauf cas particulier des gens qui ont vu la valeur locative de leurs habitations réévaluées à la hausse par la CCID pour cause de travaux, je ne vois pas très bien ce qui peut le pousser à venir affirmer ce genre de chose... Et puis cela fait quinze ans que Monsieur le conseiller WATON vote le taux des impôts communaux et il ne sait toujours pas le pourquoi ni le comment de leur augmentation ?...

Alors encore une fois, car j'ai expliqué ces choses-là bien des fois, voilà comment ça se passe...

Pour établir l'impôt communal, appelée Taxe sur le Foncier Bâti (TFB), on multiplie la valeur locative de votre maison par un taux communal qui est un pourcentage de cette valeur.

Ce taux est voté par le Conseil Municipal d'Ugny le Gay, et donc aussi par Monsieur le Conseiller WATON! Chez nous, il est de 48,27%, suite à la fusion des taux communal et départemental depuis l'année 2021... Avant il n'a pratiquement pas varié depuis des décennies, ce n'est donc pas de ce côté qu'il faut regarder pour déceler une quelconque augmentation...

Et la valeur locative? Ah, celle-là, ce sont les services de l'État qui la fixent, tous les ans, à travers la loi des finances votée par l'Assemblée Nationale... Elle est réactualisée selon plusieurs critères, notamment l'augmentation du coût de la vie... Et c'est pour ça qu'en ce moment les valeurs locatives subissent une certaine augmentation... Et donc que nos impôts aussi augmentent... Et si Monsieur le Conseiller WATON veut faire baisser nos impôts, il n'a qu'à demander à ce qu'on baisse le taux communal, puisque c'est le Conseil dont il fait partie qui décide...

Et puis il n'y pas que la commune qui lève l'impôt... La communauté d'agglomération aussi, à travers diverses taxes (ordures ménagères, Gemapi, aménagement, etc.), cet ensemble approchant aujourd'hui les 10,5 %. En 2021, il était de 8,4 %, ce qui justifie en partie la hausse de nos impôts. Celle-là ce sont les élus communautaires qui la décident, dont fait partie notre Maire. Elle ne peut donc pas s'en laver complètement les mains puisqu'elle a voté **pour** cette augmentation!...

En ce qui me concerne je payais 690 euros en 2021, je paye cette année 750 euros... Soit une augmentation de 9% environ... C'est une hausse importante mais logique et surtout explicable dans une période fortement inflationniste...

Cependant, Monsieur le Conseil WATON n'est pas au bout de ses peines si chaque année il vient pleurer auprès du Conseil pour la hausse des impôts locaux... La réforme des valeurs locatives est prévue par la loi de finances pour **2026**... Et ce sont les vieilles maisons, et il y en a beaucoup à Ugny le Gay, qui vont en pâtir... Ensuite, au vu des documents distribués par l'agglomération sur les déchets ménagers, celle-ci se plaint qu'elle ponctionne plus de deux millions d'euros sur son budget principal pour équilibrer le budget des déchets. Ne doutons pas cet argument est avancé pour nous préparer à l'augmentation de la TEOM... Si on veut équilibrer les comptes, celle-ci devrait avoisiner les 13%!

Une police rurale à la place des caméras de surveillance...

On apprend également en lisant le Compte-rendu du 5 Décembre du Conseil Communautaire, que Madame la Maire a obtenu une aide de 4 862 euros pour installer des caméras de surveillance de la population... La politique du Big Brother a supplanté celle des relations humaines, même si le dialogue que l'on peut avoir avec des policiers peut fluctuer du plus chaud au très froid...

Des communes du Nord de la France ont choisi une autre voie... Au lieu de dépenser des fortunes pour un dispositif de vidéosurveillance aussi énergivore que budgétivore, et intrusif pour la vie privée, les élus de ces communes ont choisi de mettre en place une police rurale pour veiller à la sécurité de leurs administrés.

Ce sont en effet 7 communes de la région de Béthunes qui se sont organisées en syndicat pour recruter une police rurale de six fonctionnaires qui veillent sur la sécurité de leurs habitants....

"On a beau être à la campagne, se dire qu'on peut compter sur la réactivité de policiers municipaux rassure et comble un sentiment d'abandon" ...

C'est ce que dit un habitant de la commune d'ECQUEDECQUES, village de 516 habitants qui s'est joint au projet...

Un sentiment d'abandon, c'est un peu ce qu'on ressent à UGNY LE GAY quand nos élus ne comptent plus que sur des caméras pour assurer la sécurité des habitants... Car lutter contre le sentiment d'insécurité et d'abandon, c'est aussi régler des problèmes qui ne viennent pas forcément d'une menace extérieure... C'est aussi régler des problèmes de voisinage de citoyens qui se croient au dessus des lois.

_Contre l'abus de chasseurs qui tirent dans tous les sens au mépris de la sécurité de leurs concitoyens...

_l'abus d'agriculteurs qui laissent sur les routes des tonnes de terre sans se préoccuper de la sécurité des usagers...

_Contre les propriétaires de chiens qui les laissent divaguer sans se soucier des dégâts qu'ils peuvent occasionner...

_Contre les fêtards qui se livrent à du tapage nocturne en faisant fi de la tranquillité de leurs contemporains... Etc... Etc...

Toutes ces choses doivent être réglées par le Maire, qui confie généralement ces missions aux gendarmes... Mais dans l'Aisne, si on se fie aux chiffres de l'INSEE, c'est 30 gendarmes pour 10 000 habitants, soit un gendarme pour 350 habitants. C'est peu pour aller calmer les excités! Et puis les gendarmes, c'est surtout fait pour arrêter les criminels et les bandits de grand chemin, pas pour aller constater des infractions bénignes qui ne font pas de leurs auteurs des délinquants! J'avais déjà dit ça à un habitant de la Route de Guivry qui m'en veut encore à mort pour l'avoir remis à sa place... Mais un jour, je vous raconterai l'histoire...



Alors, me direz-vous, tout cela coûte très cher et nous n'avons pas les moyens de nous payer ce genre de service... Certes le budget de notre petite commune n'y résisterait pas mais la Communauté d'Agglomération, elle, pourrait très bien y subvenir! La mutualisation des services, c'est le partage de moyens de différente nature entre deux ou plusieurs collectivités du bloc communal et intercommunal sans qu'il ne soit créé d'entité juridiquement distincte. Elle a été légalisée par les lois de 2010 de Réforme des collectivités territoriales dite **loi RCT** et la loi de Nouvelle Organisation des territoires de la République, dite **loi NOTRe**.

Dans notre exemple, les Conseils Municipaux ont augmenté en moyenne les impôts locaux de 20 euros par habitant, et c'est suffisant pour financer le service...

Est-ce que notre tranquillité ne mérite pas ces 20 euros?...

Les informations contenues dans cet article proviennent d'une dépêche de l'agence AFP mise en ligne le 25 Novembre 2022.

Ugny le Gay a t-il encore un SPANC?...

Dans ce même compte-rendu de la réunion du Conseil Communautaire, on trouve aussi une délibération portant sur le choix de gestion de la compétence eau et assainissement. Cette délibération liste les communes pour lesquelles l'agglomération a un contrat de délégation de Service Public (DSP). Hors 21 communes sont absentes de cette liste, dont UGNY LE GAY... Cela signifie t-il que la commune ne soit couverte par aucun contrat auprès d'une entreprise pour assurer le Service Public d'Assainissement Non-Collectif (SPANC)?...

Si tel est le cas, alors la CACTLF qui a dénoncé le contrat que nous avons signé avec le SIAN (Syndicat Intercommunal d'Assainissement du Nord), contrat tant décrié par nos adversaires politiques, ce contrat n'aurait été remplacé par aucun autre?...

Il n'existerait donc pas de SPANC pour la commune, ce qui est profondément illégal!

Quand vous êtes habitant de la CACTLF, et que vous vous renseignez sur le site internet de l'agglomération voici la première consigne qui vous est prescrite:

Intervention

Assainissement :

Assainissement autonome :

Contrôles à réaliser par le prestataire de votre choix.

Contactez la Communauté d'Agglomération pour plus

d'informations / 03 75 30 00 35

"Vos eaux usées sont traitées par vos installations d'assainissement autonome, sous contrôle du SPANC"

Et tout de suite après:

"Assainissement autonome : Contrôles à réaliser par le prestataire de votre choix."

Il semblerait que ces propositions sont hautement contradictoires, car ou bien le SPANC existe et c'est à lui de venir contrôler mon assainissement, ou il n'y en a pas, et effectivement j'ai la liberté de m'adresser à qui je veux pour l'inspection de mon installation...

Mais là, évoquer un SPANC qui n'existe pas c'est assez gonflé!

«Soit on regarde les enfants mourir, soit on agit» : l'expertise citoyenne contre l'inaction publique...

C'est une belle histoire de Noël... Ou plutôt une histoire sordide qui devient un beau Conte! Face à un nombre anormal de cancers d'enfants et un défaut d'explications officielles, des habitants d'une petite ville de Loire-Atlantique ont décidé de mener leurs propres recherches. Dans cette commune de 7000 habitants et dans quelques villages voisins, vingt-cinq enfants ont développé un cancer sur une période de sept ans. Un taux étrangement élevé en regard de la population...

Les parents demandent alors une étude sur divers polluants par l'Agence régionale de santé, et une enquête épidémiologique par Santé publique France. En septembre 2020, c'est la sidération : cette dernière institution annonce qu'il n'y a pas de risque anormalement élevé de cancers pédiatriques sur le secteur par rapport au reste du département et abandonnent les recherches!

Les parents ne renoncent pas à tenter de trouver le ou les facteurs à l'origine des maladies. Des études sont menées sur l'eau du robinet, les eaux des puits ou les sols des jardins. À chaque fois qu'une analyse sort, on trouve des éléments inquiétants. De multiples substances cancérigènes, pesticides, plastifiants et autres perturbateurs endocriniens sont même détectés dans l'air du domicile des enfants malades. Or, les autorités sanitaires ne prennent pas en compte ces résultats...

Pour pallier cette lacune institutionnelle, les parents ont décidé de créer leur propre organisme : **l'Institut citoyen de recherche et de prévention en santé environnementale**. Il regroupera des scientifiques et les citoyens experts et va lancer de nouvelles recherches... Les cancers pédiatriques sont les sentinelles de la santé environnementale: quand il y en a, cela veut dire qu'il y a bien d'autres choses.

Dans cet inlassable combat mené par Marie, une des Mamans qui s'est battue dans cette affaire depuis trois ans, une belle nouvelle est arrivée : **son fils Alban a été déclaré guéri.**